



PROJET PARC BLANDAN

Compte-rendu de la réunion du 25 mars 2013

Présentation de l'étude patrimoniale par Archipat

1. Mot de bienvenue

(Gilles Buna, vice-président du Grand Lyon chargé de l'urbanisme, des projets urbains et des grands projets d'agglomération)

La dernière fois que nous nous sommes rencontrés, le 3 octobre dernier, nous vous avons présentés le projet d'aménagement du parc et le phasage des travaux. Depuis, le chantier avance vite, les choses se transforment même très vite : la réhabilitation des remparts est en œuvre, les plantations avancent.

Aujourd'hui, nous nous retrouvons pour aborder un aspect différent : au-delà des études conduites dans le cadre du projet, le Grand Lyon a souhaité faire réaliser une étude patrimoniale pour mieux connaître et comprendre des aspects de ce lieu, son fonctionnement. Comme chacun le sait, le parc Blandan a eu plusieurs vies : d'abord château puis fort, caserne, et bientôt parc. Ce travail de recherche et de compréhension est également venu enrichir le projet d'aménagement qui vous a été présenté. Je vous propose ce soir d'effectuer un voyage dans la passé du parc Blandan et de voir comment ce patrimoine se métamorphose aujourd'hui.

L'agence Archipat a réalisé un travail énorme et séduisant, qui prend la forme d'un voyage dont on ressort transformé. On se sent plus intelligent et on ne peut que tomber sous le charme de ces bâtiments et du lieu.

2. Présentation du déroulé de la soirée

(Laurence Roux-Moschetto, chef de projet à la direction de l'Aménagement, Grand Lyon)

La présentation de l'étude consacrée au bâti et au patrimoine de la caserne Blandan va se dérouler en cinq étapes :

la découverte du site lors de la prise de possession par le Grand Lyon,
l'évolution du site à travers l'histoire - le château, le fort, les bâtiments de casernement,
les liens entre ces éléments et le projet d'aménagement du parc,
les travaux de restauration en cours et les découvertes.

Nous terminerons cet exposé en répondant à toutes vos questions.

Je laisse la parole à Philippe de la Chapelle et à Martin Bacot de l'agence Archipat, spécialisée en architecture du patrimoine, qui ont mené cette étude.

3. À la découverte du site

(Philippe de la Chapelle, architecte du patrimoine chez Archipat)

Depuis deux ans, nous travaillons sur le projet Blandan et avons découvert une richesse architecturale insoupçonnée à la première visite.

On remarque immédiatement l'entrée monumentale du site et son caractère militaire, puis les bâtiments imposants typiques du 19e siècle. En se promenant, on découvre un château caché par la végétation, ainsi que des remparts envahis par des bâtiments et la nature.



Un extraordinaire patrimoine enterré, l'un des plus importants de l'agglomération, s'est révélé également au fur et à mesure des travaux. Face à ce patrimoine très intéressant et très riche, nous avons donc voulu connaître sa valeur architecturale et par la même occasion retracer l'histoire du site.

Avec notre regard d'architecte, nous avons cherché à comprendre les différentes évolutions du site. Nous avons croisé les sources entre les documents classés aux Archives, aussi bien des peintures, des photos et des manuscrits, que l'observation des bâtiments existants.

4. À travers l'histoire

4.1. Le château de La Motte (Philippe de la Chapelle)

Pour cette partie, nous nous sommes basés sur l'analyse des archives et des recherches sur site. L'histoire du site Blandan démarre au Château de La Motte, dont la première représentation date de 1556.

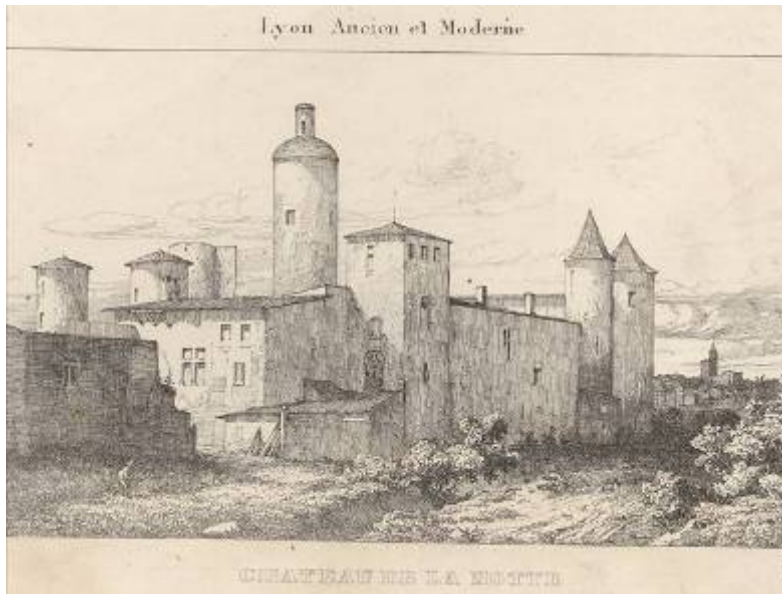


Comme on peut le voir (projection de l'image) sur cette gravure allégorique mettant en scène l'enterrement d'un Egyptien à Lyon, l'image du château est proche de celle que l'on connaît aujourd'hui, même s'il semble plus élevé, avec des tours plus imposantes.

La façade principale du château est tournée vers la voie de circulation majeure reliant Lyon à l'Italie et à la vallée du Rhône.

Le château est constitué de deux corps de bâtiments reliés par une galerie et flanqué de plusieurs tours de défense, ainsi que de tours d'escaliers, dits « a vis ». On ne peut pas dater précisément la construction : si l'essentiel du bâti est du XV^e siècle, certaines parties pourraient remonter aux 12^e - 13^e siècles.

Propriété de la famille Villeneuve au XV^e siècle et au début du XVI^e siècle, le château est vendu vers 1530 à la famille Du Puys. Hugues Du Puys, alors conseiller du roi et lieutenant de la sénéchaussée de Lyon, entreprend des travaux d'embellissement dans l'esprit antiquisant de la Renaissance : on trouve de cette époque une colonne d'ordre ionique, seul vestige de la galerie aujourd'hui, des bas-reliefs (antiques ou en copie ?), ou encore un médaillon de l'empereur Commode, réemployé comme élément de décoration.



Dès 1602, le château n'est plus habité, il est converti en bâtiment de rapport.

En 1600, Marie de Médicis, qui va épouser Henri IV à Lyon, est reçue au château de La Motte, assiste à une messe et y dîne. Elle y retourne en 1622, avec Anne d'Autriche et Richelieu, à la rencontre de Louis XIII revenant de Montpellier. C'est dire si le château, même délaissé, reste la porte d'entrée symbolique de Lyon sur la route d'Italie.

La chapelle mentionnée

a disparu aujourd'hui : elle devait prendre place dans la tour carrée. À la fin du XVI^e siècle, des dépendances sont édifiées et comprennent des étables avec greniers, un auvent abritant un pressoir et un bassin, et deux granges.

Malgré des dégradations importantes, toute la structure, notamment les plafonds à la française et les « a vis », et quelques décors des XV^e et XVI^e siècles subsistent.

Les façades et les toitures sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêté du 4 novembre 1983, ce que justifie le statut exceptionnel de cet édifice médiéval sur la rive gauche du Rhône.

4.2. Le Fort Lamotte : 1830-1890 (Martin Bacot)

En 1831, le gouvernement de Louis-Philippe lance la construction d'une ceinture de plusieurs forts destinée à protéger Lyon. Un fort est prévu à l'emplacement du domaine de La Motte, conservant le château préexistant.

Le fort fait partie de la première ceinture de Lyon, construite de 1831 à 1856, qui comptait 18 forts de part et d'autre du Rhône et de la Saône comme les forts Montluc, de Villeurbanne.



En 1821, Pierre Ducreux, avoué à Lyon, était devenu propriétaire du domaine de La Motte. Ayant refusé l'offre de rachat du général Rohault de Fleury, détenteur des terres limitrophes, il est exproprié.

C'est un chantier considérable mené à partir de 1831 pour construire ce fort, et qui durera jusqu'en 1853.

Notre étude du fort Lamotte a pu s'appuyer sur les très riches archives du service du Génie : plans et mémoires techniques permettant de suivre précisément les projets, le chantier, les repentirs et les imprévus de la construction.



Le plan du fort est un trapèze, légèrement déformé pour s'adapter aux limites du terrain. Il mêle des éléments défensifs du système bastionné avec des éléments plus innovants du système dit polygonal.

Remparé de talus de terre, le fort devait être entouré de douves en eau.

Malgré d'importants travaux de terrassement, le niveau d'eau s'avère insuffisant. Pour compenser ce défaut de défense, il est décidé en 1848 de renforcer les talus de terre par des remparts maçonnés, qui intègrent des casemates d'artillerie, réduits souterrains à l'épreuve des bombes (projection d'une maquette virtuelle de reconstitution de la poterne du bastion Sud-Est telle qu'elle était vers 1850,

d'une coupe axonométrique à l'axe du fort Lamotte vers 1850.).

En 1864, La Motte devient le troisième plus important fort de l'agglomération et loge 1 193 hommes.

Très vite, devant les progrès de l'artillerie, les modèles défensifs des forts comme Lamotte deviennent obsolètes.

Le fort est déclassé en 1890, la construction d'une seconde enceinte de fortifications lui fait perdre son rôle stratégique : le site est transformé en casernement.

Une partie du fort est rasée, les douves partiellement comblées. Restent tout de même aujourd'hui presque intacts les remparts, les souterrains et casemates, les bastions et bastionnets, témoins remarquables de l'évolution de l'architecture militaire au XIXe siècle.

4.3. La caserne

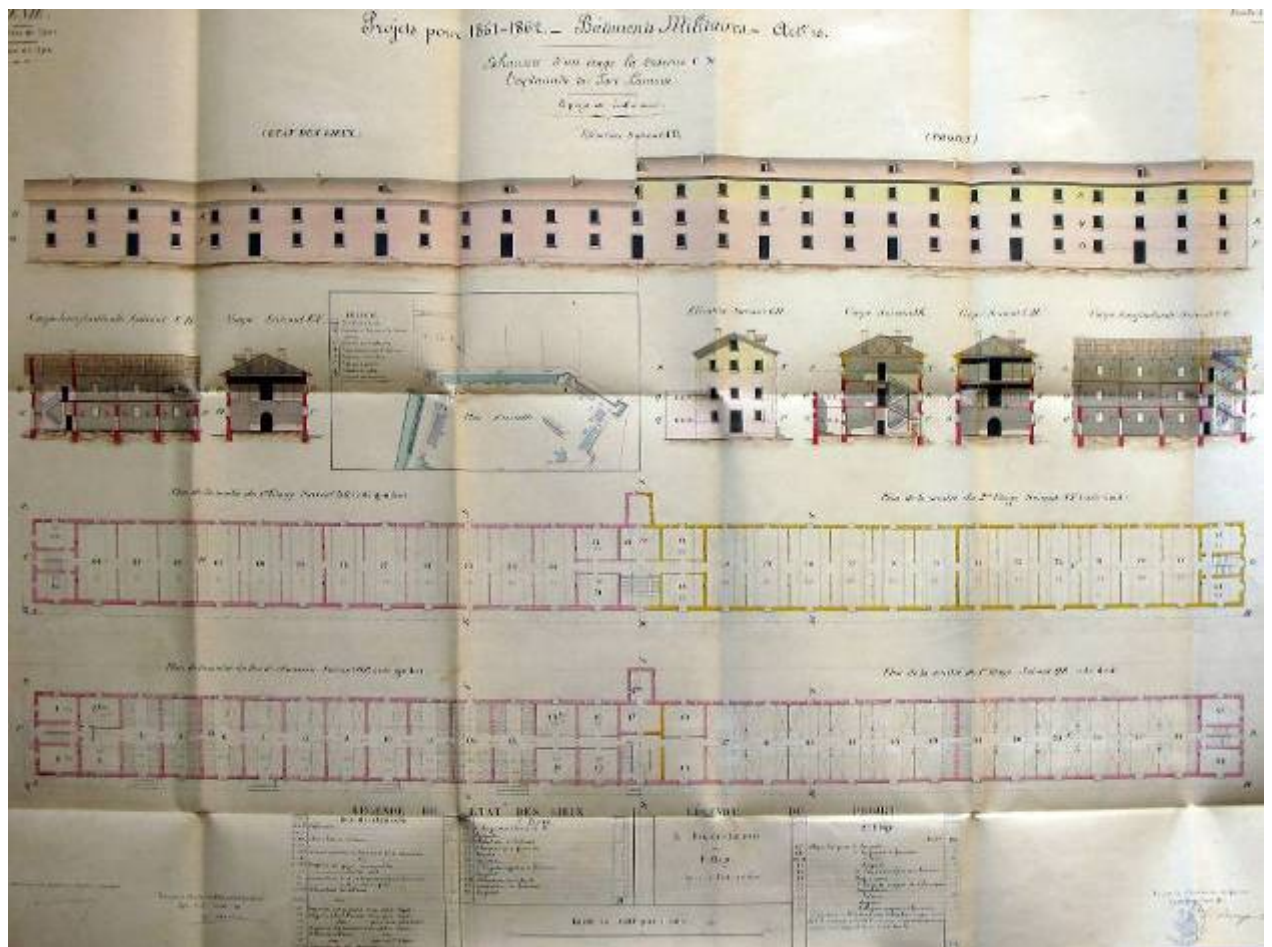
Une nouvelle page d'histoire s'écrit alors : le fort est transformé en caserne pour accueillir les soldats des forts des Charpennes, des Brotteaux et du Colombier. Il doit ainsi à l'époque accueillir 2 596 hommes.



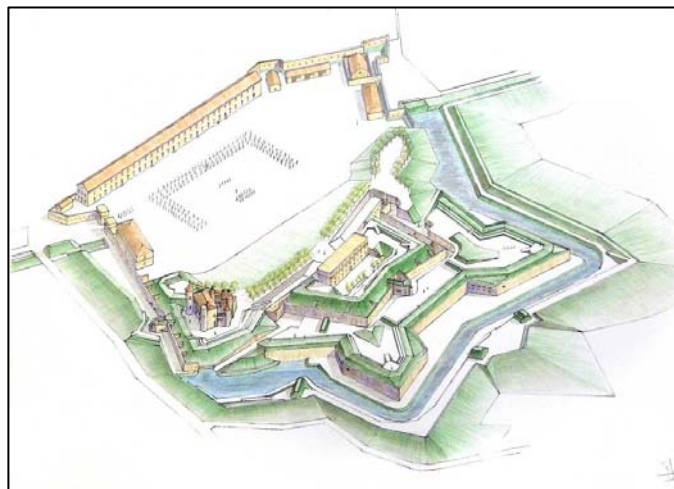
Bâtiment emblématique de cette conversion, le casernement situé dans la partie nord du site, qui était au moment de sa construction, avec ses 230 mètres, le plus long bâtiment de France sans joint de dilatation.

Construit en 1831 dans la tradition des casernements de Vauban, il a été rehaussé d'un niveau, trente ans plus tard, et les fenêtres du rez-de-chaussée agrandies.

Nous disposons de cartes postales montrant le casernement avant et après l'agrandissement.



L'évolution du site, en synthèse



5. Le patrimoine et le projet

Bertrand Vignal, paysagiste de l'agence lyonnaise Base en charge du projet d'aménagement du parc:

Nous avons cherché à lire de façon contemporaine ce patrimoine d'histoire qu'Archipat vient de vous présenter. Le parc est encore très marqué par cette histoire et nous avons souhaité inscrire le projet de réhabilitation dans cette continuité. Nous avons décidé de conserver les logiques de cette ancienne enceinte militaire tout en les détournant : le fort, en hauteur ; les douves, en défense ; la place d'Armes, ouverte sur la ville.



Autant d'espaces que nous avons remis en scène en les envisageant comme des lieux de balade, de détente, de jeu, de sport.

Le parc Blandan s'articulera autour de trois grandes entités.

Au nord, l'ancienne place d'armes est associée aux cours, parvis et socles construits devant le fort.



Cet ensemble représente près de 6 hectares. Immense place publique en pente très douce, cette entrée principale du parc a vocation à accueillir de multiples activités et événements.

Évolutive, elle s'articulera en plusieurs zones et sera joliment encadrée d'un square et d'une aire de jeux.



Au centre, une agora tout en longueur, dotée d'un espace scénique, pour les manifestations festives, culturelles et les rencontres.



Ponctuée de murets-banquettes, de bancs et d'arbres, la place est bordée de « rives » qui faciliteront la récupération des eaux pluviales et se transformeront en lames d'eau en cas de forte pluie.



Comblées au fil des années, **les douves** vont devenir un agréable corridor vert, une zone nature au sud, en contrebas du fort.



Face aux pieds des remparts, s'étendront une pelouse et une prairie sur le talus incliné.



Ces deux aires seront articulées par le chemin de contre-escarpe, clin d'œil historique marquant la séparation entre les anciennes douves et le glacis défensif. Ourlant la pelouse, une plateforme en bois massif fournira un point de repos et de détente, à l'écart du bruit et avec vue sur la verdure.

Dans une volonté de conserver la topographie existante de ce site singulier, **le fort bastionné évolue en une véritable oasis perchée.**



Sa position dominante en fera un agréable plateau d'observation spécifié par une terrasse panoramique.

Les quatre bastions identitaires deviendront des havres thématiques : la zone de jeux, l'espace nature, le solarium et le bastion patrimonial avec le château La Motte et ses terrasses.

Au centre, les bases de deux casernements accueilleront des jardins suspendus, abritant au milieu une grande pelouse.



6. Les travaux de restauration *(Martin Bacot et Philippe de la Chapelle)*

Depuis plus de six mois maintenant, nous avons entrepris la restauration de quelque 1 200 mètres de linéaire de remparts.



Les parements existants bien conservés sont nettoyés par micro-sablage, tandis que les pierres abîmées ou disparues sont remplacées. Une partie des pierres utilisées provient du site, soit à la suite de fouilles, soit sur des bâtiments détruits.



Il s'agit principalement de pierres de Villebois, une zone de carrières dans l'Ain, qui sont en calcaire dur, résistantes et peu poreuses, et de teinte gris clair. Nous les utilisons en partie haute, en couverture et pour les encadrements et les ouvertures.

Pour les parements, il s'agit de pierres dorées des Monts d'Or pour les murs d'enceinte de la caserne et notamment les pavillons d'entrée, et de Saint-Martin de Belleruche pour les parties hautes de remparts reconstruits vers 1890.



Les joints sont purgés, refaits à la chaux puis brossés pour faire ressortir le grain. Nous avons pris soin de déboucher les embrasures et les lunettes. Exceptionnellement, certaines parties disparues sont reconstituées, notamment aux abords des portes»



À noter que pendant les travaux, nous avons mis à jour le souterrain de la Poterne, un passage qui servait d'abri aux fantassins et de voie de repli en cas de prise des remparts. »



7. Questions/réponses

- Est-il est prévu dans le projet du parc de réserver une surface dédiée aux jardins partagés et au compost ?

Gilles Buna : Je rappelle que cette réunion est dédiée au patrimoine. Les questions concernant le projet en lui-même ont été abordées lors des réunions publiques sur le sujet.

Bertrand Vignal : Rapidement. Il n'est pas prévu de consacrer des espaces pour des jardins partagés, ce n'est pas dans l'esprit de notre projet.

- Qu'est-il prévu pour la restauration du château ?

Gilles Buna : Rien n'est encore décidé. Depuis près de 15 ans, le château a fait l'objet de plusieurs études pour étudier son devenir possible. Il s'agit d'un bâtiment très complexe. Il ne peut être transformé en bâtiment public car il devrait alors répondre aux normes d'accessibilité, ce qui veut dire disposer d'un ascenseur... ce qui n'est pas possible vu l'organisation du bâtiment.

Le château aura donc un usage « privé », et nous nous orientons vers une réhabilitation

en hôtel/restauration. Un hôtel peut proposer des chambres accessibles aux PMR au rez-de-chaussée. Il s'agit de trouver le bon compromis pour garantir la conservation de l'identité de ce bâtiment, et trouver un porteur de projet privé.

- Du stationnement sera-t-il créé aux abords du parc ? »
Bertrand Vignal : Non. Le parc est desservi par des lignes de bus et de métro, ainsi que des stations Vélo'v. Nous souhaitons qu'il demeure un parc de proximité où les habitants du quartier viennent se promener en famille.
- Pourrons-nous visiter les souterrains mis à jour durant les travaux ?
Philippe de la Chapelle : Les souterrains sont difficiles à ouvrir au public, ils supposent un aménagement particulier pour la sécurité des visiteurs.

8. Conclusion

Philippe de la Chapelle :

Merci à tous, particulièrement au Grand Lyon, aux services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et au service archéologique de la Ville de Lyon pour leur aide.

Laurence Roux-Moschetto :

Le Grand Lyon organise trois visites de chantier réservées aux habitants des arrondissements concernés pour découvrir, avant tout le monde, les aménagements effectués. Nous les avons programmées le vendredi après-midi afin de ne pas impacter les travaux. Il est nécessaire de s'inscrire au préalable. Avant de partir, n'oubliez pas de prendre une feuille.